

Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **109 (1983)**

Heft 26

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Carnet des concours

Concours international de l'Unesco pour jeunes architectes

Ouverture

A l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse (1985), l'Unesco organise, en collaboration avec l'Union internationale des architectes, un concours international pour jeunes architectes. Ce concours représentera la contribution de l'Unesco à l'exposition «Tsukuba'85» qui se tiendra du 17 mars au 16 septembre 1985 au Japon sur le thème «La maison et son environnement — Science et technologie au service de l'homme chez lui». Les travaux des lauréats du concours seront présentés au pavillon de l'Unesco au sein de cette exposition.

Thème: «Habitat de demain»

Les candidats sont invités à présenter un projet exprimant leur manière de concevoir un modèle d'habitation enraciné dans le contexte socioculturel de leur pays, qui soit en harmonie avec l'environnement et assimile les acquis de la science et de la technologie. Le projet devrait se limiter à la conception de l'habitation intégrée dans un petit ensemble communautaire urbain ou rural.

Candidats

Ce concours est destiné aux étudiants des écoles d'architecture. Les jeunes architectes de moins de 35 ans (à la date du 1^{er} janvier 1984) peuvent également y participer.

Présentation des projets

Les projets doivent être présentés sous forme de dessins, de photos,

de schémas graphiques sur deux panneaux ayant chacun la dimension de 700×1000 mm. Chaque projet doit porter les indications suivantes:

- nom, prénom du candidat
- date de naissance
- adresse
- nationalité.

Déla

Les travaux sont à envoyer d'ici le 15 mars 1984 au plus tard à l'adresse suivante: Secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, Eigerstrasse 71, 3003 Berne.

Présélection

Puisque cinq projets par pays seulement peuvent être soumis à l'Unesco, Paris, la Commission nationale suisse pour l'Unesco procédera à la présélection en collaboration avec un jury composé de spécialistes. Les participants au concours seront informés du résultat de cette présélection.

Jury international

Un jury international se réunira au cours du mois de mai 1984 au Siège de l'Unesco, Paris, pour sélectionner les 10 meilleurs projets.

Lauréats

Chacun des 10 lauréats sera invité à réaliser la maquette de son projet avant le 31 décembre 1984.

Les maquettes des 10 lauréats seront exposées au pavillon Unesco à l'Exposition internationale de Tsukuba'85.

L'ensemble sera présenté au Siège de l'Unesco, Paris, à fin 1985.

Un numéro illustré du Courrier de l'Unesco sera consacré à ce sujet.

Les 10 lauréats seront invités à participer à un symposium international sur le thème «Habitat et environnement» qui sera organisé à l'Exposition «Tsukuba'85» au Japon.

Prix

Un voyage à Tokyo et à l'Expo «Tsukuba'85» de 2 semaines sera offert aux 10 lauréats. En cas d'œuvre collective un représentant, choisi par l'équipe, bénéficiera de l'invitation.

Une somme de 1500 dollars US sera offerte à chacun des dix lauréats comme contribution aux frais de fabrication de la maquette. Les frais d'envoi par avion de la maquette, du pays d'origine au Japon, seront pris en charge par les organisateurs du concours.

Renseignements: Secrétariat de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, Eigerstrasse 71, 3003 Berne (tél. 031/61 35 50).

Attribution de distinctions aux édifices adaptés aux handicapés 1984

La première attribution de distinctions, en 1981, à l'occasion de l'année internationale des personnes handicapées, fut un réel succès. Maîtres d'ouvrage et architectes d'une centaine d'édifices reçurent cette distinction. En outre, le fait d'avoir réussi à attirer l'attention des autorités, des maîtres d'ouvrage, du monde de la construction et du grand public sur la nécessité de bâtir des édifices adaptés aux handicapés, est d'une importance capitale.

C'est pourquoi, encouragée par ce résultat réjouissant, la Fédération suisse pour l'intégration des handicapés FSIH veut renouveler cette action en 1984 en collaboration avec les associations

professionnelles du secteur de la construction et les diverses organisations des handicapés. Par cette initiative, il s'agit d'examiner et de reconnaître dans tout édifice, une manière de bâtir adaptée aux handicapés. L'attribution de distinctions sera présentée au public par la presse, la radio et la télévision et sera concrétisée par la remise d'une plaquette et d'un certificat. Les intéressés peuvent obtenir les formules d'inscription auprès de la FSIH, Bürglistrasse 11, 8002 Zurich.

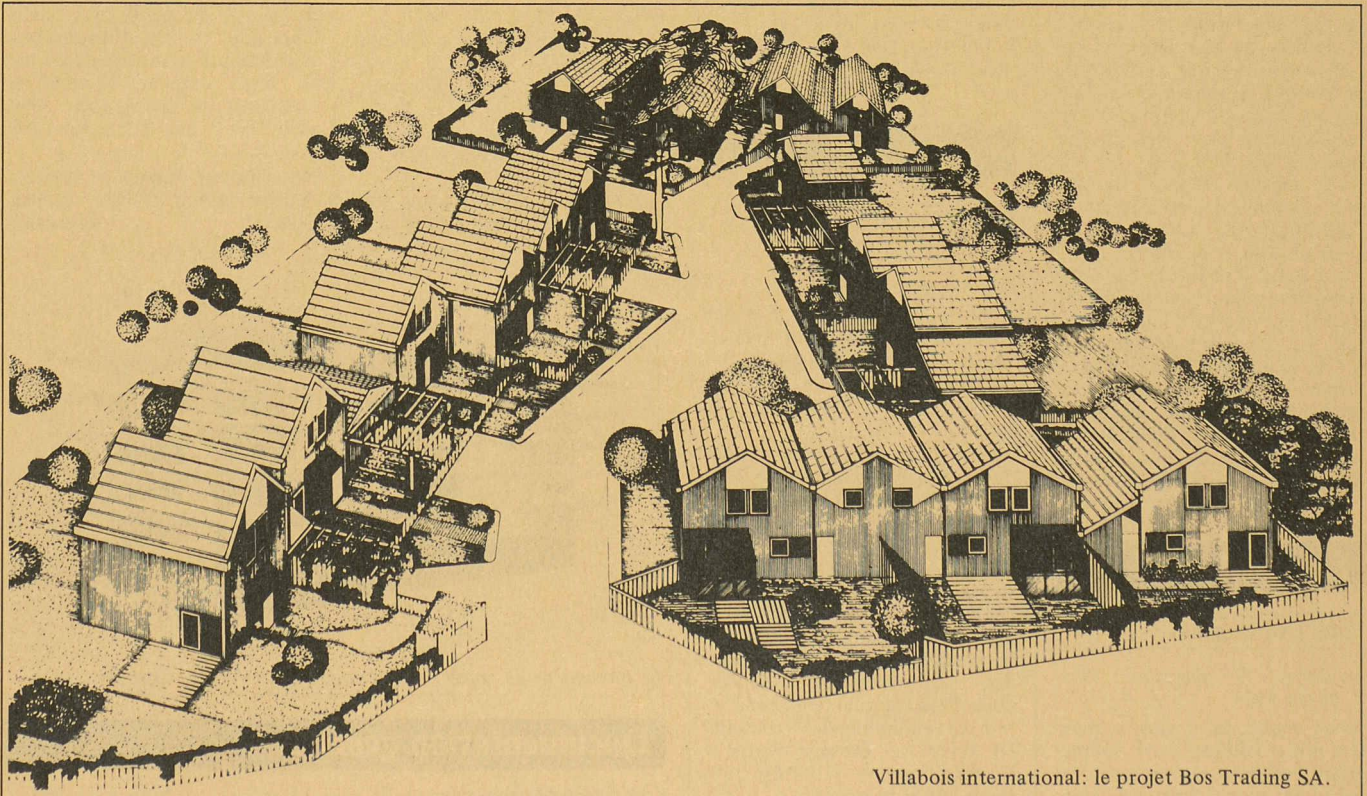
Communiqué

Concours Villabo

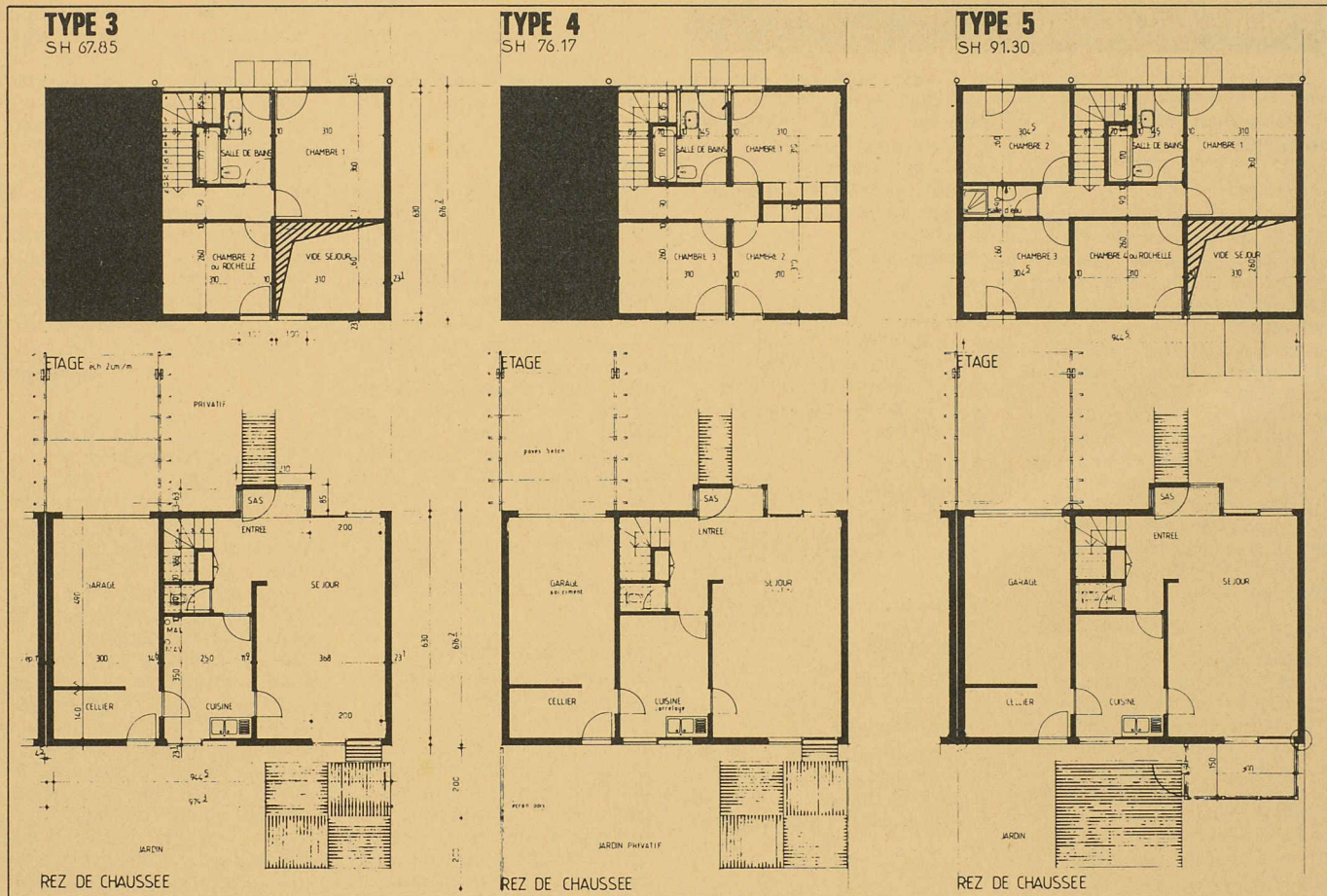
Tous les deux ans se tient à Bordeaux une exposition internationale, «Batibois International», provenant de l'ancienne exposition Batimat, qui s'est scindée en deux et s'est décentralisée.

Dans le cadre de cette exposition, s'est déroulé un concours intitulé «Villabo International» dont le but était de permettre à 7 équipes de réaliser chacune environ 15 logements, faisant partie d'un village d'exposition permanente de maisons à ossature bois. Le jury a désigné la société Bos Trading SA en tant que lauréat international. Nous sommes heureux du succès obtenu par cette entreprise suisse, qui réalisera ainsi sa proposition qui sera présentée lors de l'exposition qui s'ouvrira en septembre 1984.

Le projet de Bos Trading SA a tenté de ménager les caractères des divers types d'habitations groupées autour d'une place de marché, et rythmées de manière à créer une forte animation à cette place. La construction en ordre contigu — mais avec d'importants décrochements de façades



Villabo international: le projet Bos Trading SA.



Plans-types du lauréat de « Villaboiss international ».

—, la diversité des pans de toiture et le traitement soigné des aménagements extérieurs, invitent le visiteur à la découverte, tout en sauvegardant le cadre privé des occupants en leur attribuant des espaces privatifs du côté opposé à la place. Les rez-de-chaussée sont tous du même type de distribution, alors que le niveau supérieur varie.

Il nous a paru intéressant de signaler cette future réalisation à l'attention de nos lecteurs, car l'entreprise précitée s'efforce de proposer l'ossature-bois en tant que matériau de construction, en collaboration avec les professionnels du bâtiment; la méthode permet, à partir de tout plan d'architecte, un emploi de l'ossature-bois sans aucune contrainte de nodulation.

Nous renvoyons nos lecteurs que cela intéresse au numéro 26/1981 d'IAS, où paraissait l'article intitulé: «L'ossature bois: quel avenir?», et au n° 6/1982: «L'ossature-bois aujourd'hui»; ces deux articles étaient signés de l'architecte Han P. M. Bullens, de Genève, directeur de Bos Trading SA, rue de l'Est 6, 1207 Genève. François Neyroud

Expositions

Vahé Badmagrian

Lausanne, 9 décembre 1983-7 janvier 1984

Nous signalons à nos lecteurs que notre collègue Vahé Badmagrian exposera ses portraits et paysages, encres, gouaches, acry-

liques, du 9 décembre 1983 au 7 janvier 1984 à la Galerie Monique Picard, rue Cité-Derrière 15, à Lausanne.

Né à Tabriz (Iran) en 1941, Badmagrian a fait ses études à Florence où il a obtenu son doctorat en architecture et urbanisme. Professeur à la Faculté d'architecture de l'Université de Téhéran, il réalise de nombreuses constructions et se consacre simultanément à la peinture. Il vit à Lausanne depuis 1980 et est membre de la SIA. F. N.

Congrès

Fiabilité en soudage

Harbin (Chine), 6-8 septembre 1984

Le programme de cette manifestation comportera les thèmes suivants, traités sous l'angle des techniques relatives à l'énergie, ainsi qu'une exposition de 8 jours:

Technologie et matériel de soudage de haute qualité et à haut rendement. — Surveillance et commande des opérations de soudage. — Soudabilité des matériaux. — Produits d'apport de soudage. — Comportement mécanique des constructions soudées. — Contraintes et déformations en soudage. — Conception des constructions soudées, contrôle de la qualité en production et évaluation de la fiabilité en service. — Brasage tendre et brasage fort. — Contrôle non destructif et inspection.

Programme et renseignements: Secrétariat de la WI de la CMES, He Zing Lu 65, Harbin (République Populaire de Chine).

Divers

Errata

N° 23 du 10 novembre 1983

Une regrettable erreur a fait que l'illustration en page 439, représentant le monument du poète F. T. Martinetti, créateur du futurisme, par Alberto Sartoris, a été inversé, soit avec le bas en haut.

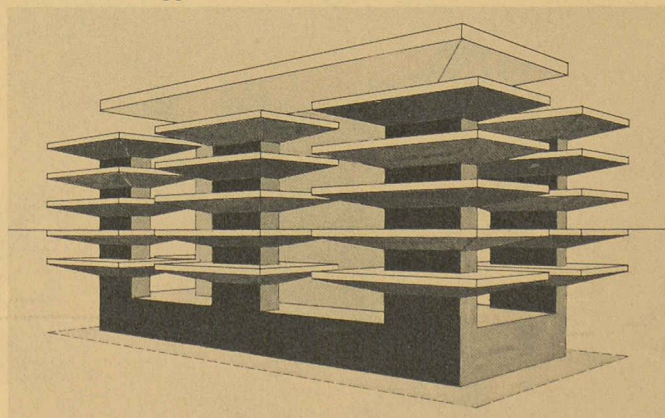
Par ailleurs, nous avons été contraints de supprimer au der-

nier moment la figure 5 prévue dans l'article de Paul Auberson sur les temples grecs; en conséquence, il convient de remplacer à deux reprises la référence «fig. 5», en page 427, par celle de «fig. 1».

N° 22 du 27 octobre 1983

Une erreur technique indépendante de notre volonté a fait apparaître en page 407, à la fin de l'article sur le glissement de la Chenuala, 14 lignes apocryphes. Nos lecteurs sont priés de ne pas en tenir compte, l'article se terminant au paragraphe antépénultième par «... action préventive».

Nous prions auteurs et lecteurs de bien vouloir excuser ces incidents. Rédaction



Le monument du poète F. T. Martinetti, par Alberto Sartoris.

Documentation générale

Voir page 6 des annonces.